

Les crédits

driens que ces transferts soient assujettis à certaines conditions.» Or, on ne peut pas faire cela. Une fois qu'ils sont devenus inconditionnels, ils le restent. Il n'y a pas moyen de revenir en arrière.

Mon collègue devrait encore une fois mettre ces dépenses dans leur contexte. Un demi p. 100 des budgets des provinces pour cette année et 1 p. 100 pour l'année prochaine. Cela va détruire les régimes d'enseignement postsecondaire des provinces? C'est un peu tiré par les cheveux, madame la Présidente.

Permettez-moi également de parler des dépenses gouvernementales. Mon collègue veut qu'on tienne compte de toutes les dépenses des autres pays en matière de recherche sur la défense. Voilà le parti qui est tellement fier que le Canada ne fasse rien dans le domaine de la défense. Si cela le réjouit autant, il devrait au moins soustraire les dépenses relatives à la défense. Ces dépenses en moins, on constate que le Canada fait très bonne figure pour son appui à la R-D. La position des autres pays sur la liste est excellente parce qu'ils dépensent énormément pour la R-D dans les industries de défense. Nous ne le faisons pas et nous ne voulons pas le faire.

• (1750)

[Français]

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Madame la Présidente, j'apprécie énormément les commentaires et les questions du ministre.

[Traduction]

Ce n'est pas une question de justice. Commencez par reconnaître que le gouvernement a doublé la dette au cours des cinq dernières années et qu'il a mal géré l'économie, je me montrerai ensuite moins chatouilleux sur certains des points qu'on a fait valoir.

La question, c'est que le premier ministre a dit, avant d'être au pouvoir, qu'il ne toucherait pas à la formule de transfert. Il a promis de doubler les montants consacrés à la R-D. Il a touché à la formule. Il l'a diminuée de 2 p. 100 en 1986. Il l'a abaissée de nouveau en 1989-1990 et l'a bloquée pour les deux prochaines années. Cela représente 39 milliards de dollars de moins entre 1986 et 1995. C'est là que cela ne va pas. C'est trompeur. Il a dit qu'il doublerait les montants consacrés à la R-D. Qu'est-il arrivé? La proportion, qui était de 1,4, n'est plus que de 1,32.

Pour ce qui est d'exclure, dans les comparaisons, les dépenses consacrées à la recherche dans le domaine de la défense, ce n'est rien d'autre qu'un moyen de diversion. Qu'on demande aux universités si elles sont d'accord avec moi ou non. Je parie que 99 fois sur 100, elles diront comme moi. Les chiffres sont en fait conformes à ce que je dis. Je déteste ces petits jeux qui sont trompeurs. Totalemment trompeurs.

Si on met mes dires en doute, qu'il débâte la question comme je l'ai mis au défi de le faire, le 13 octobre 1989. Je serais ravi de débâter ces questions partout au Canada, dans toutes les provinces, dans les deux territoires, dans les petites et grandes villes. N'importe où, n'importe quand. Avec ce ministre ou un autre. Nous verrons alors si les Canadiens se rangent à mon avis ou au sien.

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): Madame la Présidente, c'est avec un plaisir certain que je participe au débat d'aujourd'hui. Nous traitons manifestement ici de questions qui sont d'une importance vitale pour l'avenir de notre pays, le caractère concurrentiel de nos industries sur les marchés internationaux et partant, le bien-être social et la vie de bien des Canadiens.

Il est clair, toutefois, que l'opposition est passée à côté de l'essentiel en présentant cette motion qui ne satisfait manifestement pas à toutes les préoccupations et attentes du Canada et, en fait, de tous les pays du monde, en cette fin du XX^e siècle.

J'ai déjà dit ici que le gouvernement prend très au sérieux son engagement envers la recherche et le développement. Je tiens à rappeler à la Chambre que les dépenses fédérales dans ce domaine prennent diverses formes. Déjà, le ministre compétent a déclaré que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil de recherches médicales du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines comptent parmi les nombreux organismes prioritaires. Ce dont nous n'avons peut-être pas encore traité suffisamment dans cette partie du débat, ce sont des subventions versées aux conseils de recherches des universités. C'est là-dessus que je vais concentrer aujourd'hui mes observations.

Lorsque nous abordons les domaines de la recherche et du développement, des sciences et de la technologie, nous ne pouvons pas nous permettre d'oublier l'ingrédient absolument essentiel que constituent les ressources humaines, soit les femmes et les hommes hautement